

Le dispositif des Ambassadeurs du sport

Parce que le sport représente un formidable vecteur d'éducation et de cohésion sociale, la Région a souhaité lui accorder une attention particulière. La création des Ambassadeurs du sport francilien et de l'olympisme participe de cette volonté.

Objectif :

Créer des liens entre sport de proximité et sport de haut niveau, entre jeunes et athlètes franciliens, pour que vivent les valeurs du sport et de l'olympisme.

Explications.

L'esprit du dispositif

Le principe est simple : des athlètes franciliens sélectionnés aux derniers Jeux olympiques et paralympiques choisissent de devenir « Ambassadeurs du sport » auprès des lycéens et des apprentis d'Île-de-France. En contrepartie, la Région les fait bénéficier d'une aide financière dédiée à leur formation et à leur reconversion.

Les missions

En tant qu'Ambassadeurs du sport, les athlètes s'engagent à aller à la rencontre des lycéens, des apprentis et des jeunes sportifs des pôles Espoirs pour :

- **promouvoir les valeurs humanistes véhiculées par le sport et l'olympisme ;**
- **échanger sur les motivations qui les ont conduits à mener une carrière sportive;**
- **donner un aperçu du quotidien d'un sportif de haut niveau ;**
- **favoriser la pratique du sport.**

Les actions

Les Ambassadeurs du sport interviennent dans le cadre d'un projet d'éducation civique sportif au sein d'un lycée, d'un CFA (centre de formation des apprentis) ou d'un pôle Espoirs.

Aux côtés du professeur ou de l'éducateur sportif, ils font part aux jeunes de leur expérience personnelle, sur des thèmes tels que :

le respect de soi et des autres ;

le dépassement de soi ;

le sport et la citoyenneté ;

la prévention ; la solidarité ;

la discipline des règles.

Après les mots, place à l'action : démonstrations et initiations à leur discipline font aussi partie du programme.